

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET CONSULTATION ÉCRITE

Aux personnes intéressées par la résolution numéro :

- **2026-08-245** intitulé : Adoption du premier projet de résolution « demande numéro 2026-00080 d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) situé sur le lot 5 773 953 soit au 1276, 12^e Rang»;

AVIS PUBLIC est donné que, lors de la séance ordinaire 18 août 2026, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 2026-08-245.

Que la demande de PPCMOI numéro **2026-00080**, relative à la propriété située au 1276, 12^e rang sur le lot 5 773 953, a pour effet de permettre la construction d'une résidence unifamiliale en autorisant que la largeur d'un bâtiment principal (résidence) soit de 7,57 mètres au lieu de 8 mètres, tel que stipulé par la grille de spécification AD-1;

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 1^{er} septembre 2026 à 19 h à la salle du conseil du Centre communautaire située au 893 rue Moreau à Wickham, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1).

Qu'au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le maire suppléant ou le conseiller désigné par la mairesse ou le maire suppléant expliquera les demandes de PPCMOI ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Qu'en plus de cette assemblée publique de consultation, toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à cette résolution jusqu'au 1^{er} septembre 16 h, de la manière suivante :

- par la poste, au 893, rue Moreau, Wickham (Québec) J0C 1S0;
- par courriel à l'adresse : greffe@wickham.ca.

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Que cette résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Que cette résolution est disponible pour consultation sur le site internet de la Municipalité au www.wickham.ca et au bureau municipal durant nos heures d'ouverture.

DONNÉ À WICKHAM CE VINGTIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT 2026

Catherine Pepin
Greffière-trésorière